



www.anniviers.org

**Les Communes
du
Val d'Anniviers**

Commission économie publique ⑨

Procès-verbal de la séance du 22.10.07 à 19h au bureau communal d'Ayer

Présents : Georges-Alain Zuber, Ayer
Sylviane Pittet, Chandolin
Martine Antonier Tschus, Grimentz
Philippe Melly, St-Luc
Joël Bonnard, Vissoie

Invité : Philippe Chauvie

Excusé : Eloi Abbé, St-Jean

1. Rappel des commissions

①	politique	Simon Crettaz
②	administration	Dominique Rion
③	sécurité	Jean-Pierre Salamin
④	formation, santé, social	Marie-Françoise Melly Crettaz
⑤	trafic, travaux publics	Tarcise Genoud
⑥	environnement	Georges Vianin
⑦	aménagement du territoire	Gaby Solioz
⑧	construction	Jean-Albert Melly
⑨	économie publique	Georges-Alain Zuber
⑩	agriculture	Gérard Genoud
①①	énergie	Simon Crettaz
①②	financière	René Massy
①③	bourgeoise	Jacques Vouardoux

2. Accueil et PV des dernières séances

Georges-Alain Zuber ouvre la séance, excuse Eloi Abbé et salue particulièrement Philippe Chauvie, invité pour présenter la synthèse des ateliers SEPO.

3. Bilan des ateliers du SEPO avec Philippe Chauvie

Les résultats bruts sont fournis par Philippe Chauvie qui affinera son document pour le 09.11.07. Les éléments clés ont été ressortis.

Il est principalement ressorti les éléments suivants :

- Succès du passé : Collaborations / manifestations / produits-réalisations / préservation du patrimoine

- Echechs du passé : société (exode des familles, manque d'intérêt des jeunes pour les métiers du tourisme,...) / hôtellerie / collaborations (les avis divergent sur ce point) / saisons
- Obstacles pour le futur : métiers du tourisme, collaborations, moyens financiers, hôtellerie, accès
- Potentialités pour le futur : produits / projets, collaborations, accès, patrimoine

Les éléments du passé sont des constats. Ceux du futur sont en partie des constats, non maîtrisable par une politique communale touristique tandis que d'autres peuvent être travaillés.

Il serait utile d'analyser le PV et la synthèse du SEPO sur l'aménagement du territoire afin de voir les avis divergents des personnes vivant du tourisme et celles vivant de la gestion du territoire.

Après la rédaction du rapport final des ateliers SEPO, Philippe Chauvie réunira tous les documents (atelier du futur, réflexions AIDA, séminaire des jeunes,...) et en sortira les éléments concernant le développement touristique d'Anniviers. En effet, beaucoup de réflexions ont été faites et c'est l'occasion de les mener à bout.

En parallèle, Georges-Alain Zuber contactera l'Institut d'Economie et Tourisme afin de voir quelles démarches sont nécessaires en vue de la rédaction de la politique communale du tourisme, quelle aide peut apporter l'Institut et à quel coût ?

La politique du tourisme devra être validée par les conseillers actuels en 2008. L'approbation sera du ressort du nouveau Conseil municipal d'Anniviers. Le calendrier sera défini lors d'une séance entre Georges-Alain Zuber, Philippe Chauvie et l'Institut Economie et Tourisme, séance à fixer par le président de la commission.

4. Préparation du forum du 16 novembre

Le powerpoint préparé est passé en revue. Il sera corrigé et envoyé à tous pour approbation.

5. Désenchevêtrement des tâches RM-communes

La sous-commission des transports a été mandatée par la Conférence des Présidents pour régler la participation des RM aux transports. Pour travailler au mieux, le tableau transmis par Yves Salamin sera envoyé à tous avec les derniers PV.

La commission ⑨ devra traiter des piscines, pistes de fond et autres infrastructures. Le principe est clair : mieux définir le flux d'échange financier entre RM et communes.

La nouvelle loi sur le tourisme sera traitée au Grand Conseil en 1^{ère} lecture à mi-décembre 2007 et 2^{ème} lecture en février 2008. Il faut attendre sa rédaction finale avant d'aller plus loin dans les réflexions.

6. Divers et date de la prochaine séance

Le montant des taxes d'hébergement et de séjour de toutes les SD, ainsi qu'une définition de ces dernières seront demandés par le secrétariat, à toutes les communes.

Il est une nouvelle fois démontré la confusion Sierre-Anniviers / Sion Région et Cœur du Valais par l'exemple sur le site www.grand-raid.ch. La Région de Sion se vend sous le label Cœur du Valais (comparer les adresses mail : thyon-region@coeurduvalais.ch; evolene-region@coeurduvalais.ch; grimentz@sierre-anniviers.ch; ...)

Pour le PV : Martine Antonier Tschus